

## **Le Sous- titrage Original Comme Méthode Pédagogique**

Noriyuki YAMAI

### **Chapitre premier Difficulté de la compréhension orale**

Je commence par souligner la difficulté de la compréhension orale chez les apprenants japonais, à quelques exceptions près, concernant l'apprentissage des langues étrangères, surtout l'anglais et le français. J'ai cité ces deux langues, parce que je les ai apprises suffisamment longtemps pour acquérir certaines expériences à partir desquelles je me sens capable de formuler quelques hypothèses et que je ne connais pas bien les autres langues. Mais quelques contacts avec certaines d'entre elles et des discussions avec les gens qui les ont étudiées semblent prouver que les Japonais rencontrent presque toujours cet obstacle difficile à vaincre qui en entraîne forcément d'autres, par exemple, celui de parler et d'apprendre de nouveaux mots par les oreilles.

La cause est facile à constater: le japonais, langue maternelle de ces apprenants, est une langue dont les phonèmes sont très simplifiés, d'autant plus qu'il possède un système d'écriture compliqué: kanji, idéogrammes chinois japonisés, et kana, alphabet japonais qui peut être écrit de deux manières. Il permet de négliger la phonétique pour la communication. En tout cas, le japonais ne connaît pas la distinction entre les son (l) et (r), ni celle entre (b) et (v). Il n'y a que cinq voyelles: (a), (i), (u), (e) et (o). Il n'y a pas de notion de voyelles nasales.

De plus, il faut ajouter que cette langue du pays du soleil levant est basée pratiquement sur la combinaison de deux unités phonétiques: voyelle et consonne + voyelle. Il y a une exception majeure; le son (n) peut constituer une unité et se mêler à la combinaison. Cela n'empêche pas qu'une suite de deux consonnes est un phénomène rare. D'où l'on peut supposer que l'oreille nipponne n'est pas habituée à l'enchaînement des consonnes et qu'il doit être difficile à capter.

Ce problème a été longtemps négligé par les enseignants pour plusieurs raisons, dont les deux plus importantes: ignorance du mécanisme de l'ouïe et manque de nécessité de communiquer directement avec les étrangers.

On commence à s'apercevoir que la compréhension orale d'une langue est un processus fort compliqué du cerveau qui se parfait très efficacement à partir de la naissance jusqu'à un seuil d'âge, qui se situe autour de 10 ans. Citons un passage d'un livre de Claude HAGEGE, linguiste qui préconise un bilinguisme à l'approche de l'unification européenne.

L'enfant possède, comme on vient de le voir, une remarquable sensibilité auditive aux propriétés qui distinguent les sons dans les langues humaines. Mais il se produit assez tôt une perte rapide de ces richesses héréditaires. En effet, s'il est vrai que les aptitudes inscrites dans son code génétique sont très vastes, il est aussi vrai, néanmoins, que la pression du milieu est très puissante. On constate que dans la période située entre six et dix à douze mois, les capacités distinctives de l'enfant commencent à décroître. Il existe des oppositions sonores qu'il n'entend pas dans son milieu, pour la simple raison que la langue qui s'y parle ne les connaît pas. Ces oppositions deviennent de moins en moins sensibles à son oreille. Cette récession s'explique probablement par le fait que l'absence de stimuli dans l'environnement induit une sclérose des synapses qui leur correspondent. Les neurobiologistes, pour rendre compte de l'effet direct qu'exerce sur les structures enfantines ce conditionnement négatif dû à l'action essentielle de l'environnement, parlent de stabilisation sélective des synapses (Petit 1992). Cette formulation dit assez combien la pression extérieure est forte. [ HAGEGE C., 1996, *L'enfant aux deux langues*, Paris, Odile jacob, p.27]

Donc, un enfant, pouvant distinguer tous les sons humains à la naissance, commence à perdre cette extraordinaire capacité qui est pourtant commune entre six et dix à douze mois. Evidemment, il entre dans le monde de signification avec sa langue maternelle. Mais, cette perte n'est pas définitive. Continuons à citer son livre.

La probable sclérose des synapses dont je viens de faire état ne signifie évidemment pas une nécrose de zones neuronales particulières, laquelle serait de nature pathologique et n'interviendrait qu'en cas de lésion. Il s'agit seulement d'une mise en veilleuse de capacités fonctionnelles non sollicitées. C'est la raison pour laquelle la récession observée n'est pas irréversible. Pendant longtemps les enfants correctement instruits dans une deuxième langue demeurent capables d'y acquérir une compétence comparable à celle des locuteurs nés dans la langue. La période critique se situe entre sept mois, âge où apparaissent les premiers signes d'un déclin des aptitudes distinctives observées dans les premiers mois de la vie, et dix ans, âge au-delà duquel ce déclin, encore largement réversible jusque-là, cesse de l'être. En effet, les interférences entre la langue principale et la langue enseignée comme seconde deviennent alors impossibles à conjurer, au moins dans la majorité des cas, c'est-à-dire en ne tenant pas compte des adolescents particulièrement doués, qui demeurent l'exception.

Il faut rappeler encore, néanmoins, que ce seuil critique de la onzième année concerne surtout l'apprentissage de la phonétique. Dans les domaines autres que celui des sons, une langue étrangère peut être fort bien apprise à l'âge adulte. C'est pourquoi l'objection que l'on soulève parfois contre la notion de période critique paraît résulter d'un malentendu, dès lors qu'elle fait état de la bonne acquisition de la grammaire et du lexique chez des sujets qui ont depuis longtemps dépassé l'étape de l'enfance. [ de même, pp.28-29]

Malgré la présence des étrangers de plus en plus remarquée au Japon et l'échange interculturel dans tous les domaines, il y a beaucoup moins de chances de pratiquer soit l'anglais ou le français pour les apprenants et même pour les enseignants que, par exemple, en Europe. C'est peut-être pour cela que la prise de conscience de cette difficulté ne se fait pas facilement au Japon. Mais, il y a une autre raison: ce seuil critique de la onzième année, comme HAGEGE le dit, ne concerne que l'apprentissage de la phonétique et, à part ce domaine du son, un adulte peut bien apprendre une langue étrangère. Cependant, cette limitation physique de la capacité due à un âge est un sérieux handicap pour la communication verbale, d'autant plus que la plupart de gens commencent à apprendre une seconde langue étrangère après l'âge de onze ans.

Comment remédier à cela? Est-ce que l'on peut inventer une méthode ou une technique pour faire disparaître ce seuil fatidique de la onzième année? On ne peut pas y apporter une réponse définitive. Certes, dans l'état actuel des choses, on ne possède pas de méthode révolutionnaire en matière d'enseignement des langues étrangères. Mais l'absence ne signifie pas toujours l'impossible.

En attendant, on doit trouver un palliatif, une sorte de demi-mesure, qui permet de compléter la compréhension orale. Le sous-titrage codé, je crois, peut en être un.

Il s'agit, donc dans cet article, de réfléchir sur des résultats anticipés de l'utilisation du sous-titrage original dans des matériels audio-visuels tels que les films, les téléfilms, les reportages etc..

Les films français ou anglais constituent un texte linguistique et culturel, qui est très accessible pour les gens voulant apprendre le français et la culture française, ou l'anglais et la culture anglaise. En principe, ils sont sous-titrés dans les diverses langues quand ils sont projetés dans les pays non francophones ou non anglophones. Mais, si l'on pouvait les regarder en faisant apparaître et disparaître, à notre guise, leur sous-titre original(c'est-à-dire, français ou anglais), à quel point ils seraient utiles pour l'apprentissage du français ou de l'anglais.

## Chapitre 2 Définitions

Le sous-titrage codé, qu'est-ce que c'est ?

Quand on parle d'un film sous-titré, on comprend qu'il s'agit du film étranger avec une traduction sous-titrée dans sa langue maternelle, par exemple, les films français sous-titrés en japonais, etc.

Mais dans cet article, il n'est pas question de ce sous-titrage commun, mais du sous-titrage destiné aux malentendants, c'est-à-dire, dans la même langue que les répliques d'un film ou d'une émission de télévision.

Nous vivons dans une époque audio-visuelle, et les sourds ont le droit de profiter du cinéma et de la télévision. Ils ont revendiqué ce droit et la réponse, c'est la création du sous-titrage qui rend ces médias accessibles.

Cette technique a certaines variétés et il y a plusieurs termes qui prêtent à la

confusion. Essayons de définir ces variétés technologiques.

A ma connaissance, ce système a connu un développement très important aux États-Unis. Il y a beaucoup d'émissions codées, et tous les postes de télévision doivent être équipés du décodeur pour la vente sur le marché américain excepté les petits modèles de moins de 13 pouces. Il s'appelle, en anglais, "Closed caption". On a besoin d'un décodeur pour faire apparaître le sous-titre. Même enregistré, il reste aussi maniable qu'à l'émission. On peut en disposer à sa guise avec un bouton, c'est-à-dire, avec un décodeur qui est devenu très bon marché, il est tout à fait possible de faire apparaître ou disparaître le sous-titre comme on le veut. Nommons ce système américain comme sous-titrage codé dont l'abréviation est S.T.C..

En France, on utilise la technologie appelée sous-titrage télétexte. Certaines émissions portent le signe "Sous-titrage télétexte". Pour faire apparaître le sous-titre, il faut un décodeur. Si on les enregistre avec un magnétoscope, on obtient les émissions avec le sous-titre incrusté. C'est-à-dire, une fois enregistré, le sous-titre est intégré dans les images et on ne peut plus le faire disparaître. Moi, je l'appelle sous-titrage codé incrusté dont l'abréviation est S.T.C.I..

CANAL PLUS, chaîne de télévision privée, émet des films avec le sous-titre incrusté original. Cela ne nécessite pas de décodeur. Je l'appelle sous-titrage incrusté, S.T.I..

Au Japon, nous utilisons le S.T.C.I. comme en France. S'il existe des émissions sous-titrées pour les malentendants dans votre pays, je vous recommande fortement de vous y familiariser, parce que vous constaterez les caractéristiques de cette émission, les avantages et les désavantages de cette technique en tant que matériel pédagogique.

### Chapitre 3 Temporalité et Spatialité

Maintenant, j'aimerais bien analyser leurs caractéristiques.

D'abord, une constatation pratique; actuellement, le sous-titrage ne correspond pas exactement aux paroles. Il arrive que l'on saute quelques phrases dont l'omission n'influe pas sur la compréhension. Je pense que c'est parce qu'il est destiné surtout aux malentendants. La prise de conscience de cette technique en tant que matériel pédagogique pourra remédier à ce défaut dans le futur. La considération du cinéma comme le septième art devrait exiger, selon moi, la transcription fidèle des dialogues. La modification du scénario me paraît porter préjudice à l'oeuvre elle-même.

Cette prise de conscience est en train de se faire au Canada où l'éducation bilingue est un sujet actuel. L'un de mes correspondants québécois me signale que la transcription littérale est très recommandée pour le but éducatif.

Puis, une constatation théorique; le sous-titrage dont il s'agit dans cet article, c'est la transformation du français parlé en français écrit (ou de l'anglais parlé en anglais écrit) dans la mesure où les dialogues sont transcrits et peuvent être conservés par l'intermédiaire d'un magnétoscope, et que, par conséquent, on en dispose très librement comme d'un livre.

Cette transformation, qu'implique-t-elle? Pour y répondre, essayons de dégager les caractéristiques de la langue parlée et celles de la langue écrite.

La langue parlée est composée de phonèmes et basée sur l'ouïe, donc, temporaire. Elle est quotidienne et familière, et elle dépend de la situation. Le contenu est facile à comprendre, mais la compréhension doit être instantanée.

La langue écrite est composée de lettres et basée sur la vue, donc, spatiale. Elle peut être savante et soignée, et elle ne dépend pas de la situation. Le contenu peut être complexe et difficile à comprendre. Mais nous pouvons prendre notre temps pour l'interpréter.

Cette transformation nous aide à surmonter les difficultés dues à la temporalité en permettant à la langue parlée d'obtenir la spatialité. Elle peut la rendre plus accessible pour les apprenants, soit qui éprouvent de la difficulté à entendre, soit qui ne savent pas très bien l'orthographe. En effet, le sous-titre original nous donne une langue écrite familière et facile à comprendre, qui est accompagnée d'images et de sons.

Je m'explique en prenant le risque de répéter la même chose; pour les apprenants dont la langue maternelle possède des phonèmes simples par rapport à ceux du français ou à ceux de l'anglais, la compréhension orale est très difficile, puisqu'ils ne peuvent pas entendre complètement les mots du français ou les mots de l'anglais. C'est le cas des Japonais; nous n'avons pas de distinction entre (l) et (r), ni entre (b) et (v), etc. Selon ma terminologie, nous sommes partiellement sourds à posteriori face à la langue française ou à la langue anglaise. Je dis "la surdité partielle à posteriori". Pour les apprenants qui en souffrent, le sous-titre est une aide précieuse pour la compréhension orale.

Pour les apprenants dont la langue maternelle couvre bien les sons du français ou ceux de l'anglais, ils ont peu de problèmes pour entendre. Le sous-titrage les aide à fixer les mots qu'ils écoutent et à en apprendre l'orthographe. On pourrait dire qu'ils sont capables de le faire avec un livre. Certes, mais le support audio-visuel est tel qu'ils comprennent et mémorisent mieux les phrases et les mots.

C'est ainsi que le sous-titre nous permet de comprendre plus facilement les dialogues et nous oblige aussi à les lire rapidement. D'où l'on peut espérer une amélioration de la compréhension orale et de la lecture rapide.

De plus, les films sont pleins de mots familiers et même argotiques qui ne sont pas toujours enseignés dans les cours, mais très vivants dans la conversation quotidienne. Le sous-titre nous offre une occasion de nous y familiariser.

#### **Chapitre 4 La langue et le régime corporel**

Lorsque nous regardons un film étranger sous-titré dans notre langue, nous avons l'impression de mal entendre les dialogues. La première explication qui nous vient à l'esprit, c'est que notre esprit ne fait pas assez attention aux sons étant absorbé par le sous-titre. En général, la vue l'emporte sur l'ouïe. Le sous-titre nous attire plus que les sons. Mais, il me semble qu'il y a quelque raison plus cachée et plus subtile. Je voudrais

vous présenter l'hypothèse suivante; la pensée d'une langue empêche la compréhension orale d'une autre langue.

Alain, philosophe, a écrit dans son livre "*Propos sur le bonheur*";

On ne peut pas du tout penser le son "i" en ouvrant la bouche. Essayez, et vous constaterez que votre "i" silencieux, et seulement imaginé, deviendra une espèce de "a". Cet exemple fait voir que l'imagination ne va pas loin si les organes moteurs du corps exécutent des mouvements qui la contrarient. Le geste vérifie cette relation par l'épreuve directe, puisqu'il dessine tous les mouvements imaginés; si je suis en colère, il faut que je ferme les poings. Cela est bien connu, mais on n'en tire pas communément une méthode pour régler les passions. [ALAIN, *Propos sur le Bonheur*, chapitre XVIII Prières]

Il souligne la coordination secrète et subtile entre la pensée et le régime corporel. J'essaie d'appliquer cette pensée dans le cas où l'on regarde un film français sous-titré dans sa langue. Pour moi, c'est en japonais; pour vous, il y a plusieurs possibilités.

Je regarde le film. J'entends le français et je vois le sous-titre japonais. La compréhension est japonaise et instantanée. Ma pensée est japonaise. Mon corps, selon la théorie, se rend propice à entendre le japonais. Ce régime, réalisé par la pensée japonaise, est tout à fait inadéquat à entendre les phrases françaises, puisque les deux langues sont très différentes phonétiquement.

La conséquence, c'est que le sous-titre japonais endommage la compréhension orale en français. Parce qu'il y a un conflit de régimes corporels dû à la différence linguistique entre ces deux langues.

Si je regarde ce film avec un sous-titre original, c'est-à-dire, français, il nous prépare à écouter le français. Il n'y a pas de conflit de régimes corporels et cachés. Il n'y a qu'un régime. C'est un point important pour que je recommande le sous-titrage original.

Il faut bien remarquer qu'une langue, ce sont des gestes culturels par excellence. Regardons une partie du livre déjà cité de Claude HAGEGE.

Nous avons vu (cf. chapitre 1) que pour prononcer les sons d'une langue, l'homme se sert de divers organes, dont les mouvements peuvent être considérés comme des gestes culturels, caractéristiques de chaque communauté linguistique. Apprendre à parler une langue, c'est donc acquérir des gestes, que regardent, chez un apprenti, les locuteurs naturels de cette langue, mais aussi les compatriotes en compagnie desquels il l'étudie dans une classe de lycée. Il n'est pas évident que l'élève adulte soit toujours disposé à accomplir ces gestes en toute sérénité.

( Le regard d'autrui et la parole visible )

En effet, ces articulations lisibles, qui n'effarouchent pas l'enfant, sont souvent celles que l'adulte craint le plus d'imiter, parce qu'il n'ose pas affronter les ricanements, sinon l'hostilité, de ses contemporains devant l'insolite. Sont, en effet, visibles, et même lisibles, les articulations qui mettent en jeu non des organes profonds de la cavité buccale, en

principe dérobés au regard, mais des organes antérieurs, donc parfaitement apparents, ceux, précisément, sur lesquels on attire l'attention des sourds lorsque l'on s'efforce de les démutiser, en leur enseignant la lecture faciale, et en particulier labiale, c'est-à-dire le repérage des sons dont ils ont appris qu'ils sont produits, totalement ou partiellement, par les lèvres. Mais d'autres organes antérieurs interviennent aussi dans l'articulation des sons : les dents, ici surtout les incisives, et l'apex(pointe) de la langue... [ HAGEGE C., 1996, *L'enfant aux deux langues*, Paris, Odile jacob pp.170-171]

En effet, nous regardons inconsciemment ces gestes faciaux et labiaux tout en écoutant. L'imitation ne se fait pas attendre. Elle est immédiate et elle nous prépare à mieux écouter notre interlocuteur. De plus, nous pratiquons la lecture faciale et labiale à laquelle le sous-titre apporte une aide supplémentaire. La compréhension orale est un processus plus complexe que la simple écoute.

Vous pourrez bien dire qu'il y a, cependant, un décalage entre les paroles et le sous-titre. Vous avez tout à fait raison. Mais si la transcription littérale se perfectionne, il ne sera pas très gênant. D'ailleurs, nous pouvons bien demander aux producteurs de sous-titrer les films aussi littéralement que possible. De plus, comme je l'ai déjà remarqué avant, cette sorte de technique n'est vraiment utile qu'en répétition. A force de regarder un film sous-titré, on arrive assez facilement à anticiper les scènes et synchroniser les mouvements labiaux avec les paroles. L'imitation inconsciente de ces gestes culturels nous rend prêts à entendre la langue originale et, forcément favorise la compréhension.

## Chapitre 5 Quelques problèmes à résoudre

Le sous-titre original est inventé pour aider les malentendants à comprendre les médias audio-visuels. L'effet éducatif que je développe ici, n'est qu'un produit secondaire. D'où viennent les inconvénients et les défauts. D'abord, le sous-titre n'est pas complet comme je viens de le remarquer. Les professionnels l'appellent "condensé". Pour cela, nous n'avons qu'à souligner ce côté éducatif de cette technologie pour que la transcription devienne aussi fidèle que possible.

Puis, le sous-titre peut bien gêner les apprenants en les empêchant de se concentrer sur l'écoute. La vue et l'ouïe sont mises en concurrence. Qu'est-ce qu'on peut faire pour parer à cette gêne?

Ma réponse, c'est la répétition. Voir une fois un film en S.T.C., ce n'est pas très efficace. Il faut revenir et répéter les endroits intéressants. Il ne faut pas oublier que la répétition est la règle d'or de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Le troisième problème, c'est "Comment l'intégrer dans la classe". Il s'agit d'un problème très vaste. Premièrement les films et les émissions en S.T.C. sont plus appréciables individuellement. Avec ce matériel, la méthodologie devient très personnelle. Je pense que le multimédia va l'utiliser. Deuxièmement, nous travaillons

dans des conditions très différentes. Notre langue maternelle est différente et nous ne disposons pas de la même commodité matérielle.

Concernant ce problème, ma conclusion est banale. Nous devons inventer notre propre méthode adéquate à notre situation. Pourquoi ne pas créer un matériel audio-visuel en S.T.C.?

Un autre problème, qui est d'ordre pratique, c'est comment obtenir des cassettes en S.T.C. ou en S.T.C.I. ou S.T.I.?

Concernant les cassettes en français, il n'est pas facile de les utiliser à cause du système de télévision en France, qui est SECAM. Cependant, si vous habitez en France ou si vous avez des amis en France, on vous propose toute une variété de décodeurs pour voir et enregistrer les émissions en S.T.C.I..

Concernant S.T.I., CANAL PLUS émet au moins une fois par mois un film en S.T.I.. Le magnétoscope suffit!

Si vous habitez au Canada ou si vous avez des amis au Québec, vous pourrez obtenir des publicités, des films et d'autres émissions en S.T.C.. Mais attention, le standard du Canada, c'est NTSC comme au Japon, aux Etats-Unis et au Mexique.

Il est vrai que ces cassettes ne sont pas très accessibles pour la plupart des enseignants du français qui se trouvent partout dans le monde entier. C'est pour cela que je souhaite fortement que les responsables de TV5, chaîne de télévision francophone à but éducatif, prennent bien conscience des avantages de cette technique pour promouvoir l'apprentissage du français et qu'ils décident d'émettre une partie du programme soit en S.T.C. soit en S.T.C.I. soit en S.T.I..

Quant à l'anglais, beaucoup de films américains en S.T.C. sont disponibles sur le marché. On peut en acheter ou en louer facilement. Donc, pour les pays dont le système de télévision est NTSC, l'accès à ces films ne constitue pas de problème.

Les pays de PAL et de SECAM sont un peu pénalisés. Il paraît qu'on a commencé à commercialiser un décodeur spécial pour bénéficier de ces films en S.T.C..

## Chapitre 6 Conclusion

Le sous-titrage inventé pour les sourds, qu'il s'agisse de S.T.C. ou de S.T.C.I. ou de S.T.I., est un outil très efficace pour l'apprentissage d'une langue étrangère, dans la mesure où, face à une langue étrangère, nous devrions être partiellement sourds. Son atout consiste à donner de la spatialité aux dialogues de films ou d'émissions audio-visuelles et à nous préparer à l'écoute par l'intermédiaire du régime corporel, qui est spécifique pour chaque langue.

La conversation obtient la qualité d'un livre grâce au sous-titrage, et si l'on a la patience de la répétition qui est la règle des règles de l'apprentissage d'une langue étrangère, on pourra comprendre et même vivre les films ou les émissions dans leur langue d'origine tout en évacuant la langue maternelle d'un apprenant. Ainsi, il apprendrait une langue étrangère, non seulement avec son esprit mais aussi avec son



corps.

Cet article est un des fruits de la subvention de l'institut des études pédagogiques de l'Université Féminine de Nagoya dont j'ai bénéficié pendant deux ans à partir d'avril 1995.

### BIBLIOGRAPHIE

ALAIN, *Propos sur le Bonheur* La première édition de ce livre, qui est d'ailleurs un recueil des propos antérieurement publiés, date de 1925. Depuis, beaucoup d'éditions l'ont suivie. Ce qui est disponible actuellement sur le marché, c'est celle de Folio essais de Gallimard. Le passage cité de ce livre se situe à la page 50.

HAGEGE,C., 1985, *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, coll. «Le temps des sciences».

MEHLER, J. et DUPOUX, E.,1990, *Naître humain*, Paris, O. Jacob. Réédition 1995, coll. «Opus.».

PETIT,J., 1992, *Au secours, je suis monolingue et francophone!*, Reims, Presses Universitaire de Reims, Publications du Centre de Recherche en Linguistique et Psychologie cognitive, UFR de Lettres et Sciences huamines de Reims.

TOMATIS, A., 1987, *L'oreille et la Voix*, Paris, Robert Laffont, coll. «Réponses».